



FICHE TERRITOIRE

Saint-Antonin-du-Var

Commune · Département 83

Bénéficiaire

Code INSEE	83154
EPCI de rattachement	CA Dracénie Provence Verdon Agglomération
Population	870 habitants

Projets et financements

Projets recensés	3
Subventions accordées	203 456,45 €
Travaux éligibles	556 778,37 €
Taux moyen de subvention	32,50 %
Dispositifs mobilisés	DETR, FIPD

Dispositif	Projets	Montant accordé
DETR	2	200 456,45 €
FIPD	1	3 000,00 €

Répartition des dispositifs mobilisés

DETR		2 projets
FIPD		1 projet

Évolution des financements

2018		82 000,00 €
2022		118 456,45 €
2024		3 000,00 €

Commune

Année	Projets	Travaux éligibles	Subventions accordées	Taux moyen
2018	1	205 000,00 €	82 000,00 €	40,00 %
2022	1	338 447,00 €	118 456,45 €	35,00 %
2024	1	13 331,37 €	3 000,00 €	22,50 %
Total	3	556 778,37 €	203 456,45 €	32,50 %

Évolution par dispositif

DETR

Montant accordé par année

2018		82 000,00 €
2022		118 456,45 €

Nombre de dossiers par année

2018		1 dossier
2022		1 dossier

FIPD

Montant accordé par année

2024		3 000,00 €
------	--	------------

Nombre de dossiers par année

2024		1 dossier
------	--	-----------

Répartition par tranche de subvention

Tranche	Projets	Part
Moins de 25 000 €	1	33,33 %
25 000 à 50 000 €	0	0,00 %
50 000 à 100 000 €	1	33,33 %
100 000 à 250 000 €	1	33,33 %
250 000 € et plus	0	0,00 %

Répartition par tranche de subvention par dispositif

Dispositif	< 25 k€	25-50 k€	50-100 k€	100-250 k€	250 k€ et +
DETR	0	0	1	1	0
FIPD	1	0	0	0	0

Principales catégories financées

Commune

Catégorie	Projets	Travaux éligibles	Subventions accordées	Taux moyen
2. Opérations d'investissements scolaires, périscolaires et de garde d'enfants	1	338 447,00 €	118 456,45 €	35,00 %
Non renseigné	1	205 000,00 €	82 000,00 €	40,00 %
Programme S – Sécurisation des établissements scolaires	1	13 331,37 €	3 000,00 €	22,50 %
Total	3	556 778,37 €	203 456,45 €	32,50 %

Source et mise à jour

Source : API Découpage administratif et Annuaire des Entreprises.

Données consultées ou mises en cache le 09/09/2026.

Document généré depuis Suivi Subventions. Les montants et informations doivent être vérifiés auprès des organismes compétents avant toute décision.